

INFORMATIONS AUX FAMILLES :

RENTREE SEPTEMBRE 2018

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-joint les documents nécessaires à la 1^{ère} inscription de votre enfant aux services d'accueil du matin, du soir, des mercredis, des vacances et/ou de la cantine scolaire pour l'année scolaire 2018/2019.

Ces documents sont à retourner en Mairie, au plus tard, **le jeudi 23 août 2018.**

- ↳ Fiche sanitaire 2018/2019 à compléter et signer + photo,
- ↳ Règlement de fonctionnement et autorisations 2018/2019 à compléter et signer,
- ↳ Les fiches d'inscriptions pour le service de restauration scolaire et extrascolaire des mois de septembre et octobre 2018,
- ↳ Pour un enfant bénéficiant d'un Projet d'Accueil Individualisé : le formulaire complété et signé (signature des parents et du médecin qui suit l'enfant), l'ordonnance médicale et le traitement,

+

- ↳ La copie du livret de famille (parents, frères et sœurs),
- ↳ La copie d'un justificatif de domicile de moins de trois mois (facture de téléphone fixe, facture d'électricité, d'eau et de gaz),
- ↳ La copie du carnet de vaccinations*,
*La preuve de la vaccination doit être établie pour l'entrée en collectivité. Cette dernière doit être lisible et compréhensible. Si ce n'est pas le cas, vous devrez fournir un certificat de vaccination établi par un médecin.
- ↳ La copie de l'attestation d'assurance extrascolaire 2018/2019,
- ↳ En cas de séparation, la copie du jugement,
- ↳ Pour les familles d'accueil, une attestation d'hébergement.

A noter :

- Le Règlement Intérieur Accueil de Loisirs 2018/2019 et le Règlement de Service restauration scolaire et extrascolaire 2018/2019 sont à conserver.

- Concernant la cantine scolaire et/ou les repas accueil de Loisirs et/ou les goûters, vous recevrez votre identifiant et votre mot passe avec la facture du mois de septembre 2018, soit début octobre 2018 vous pourrez ainsi réserver via le portail Elior : <https://bonapp.elior.com>.

Tournez la page SVP→

Pour les familles nouvellement arrivées sur la commune, vous devrez prendre contact avec la directrice de l'Accueil de Loisirs [entre le 20 et le 30 août 2018], afin d'obtenir votre identifiant et votre mot de passe pour les réservations Accueil de Loisirs (matin, soir, mercredis et vacances) via le **portail famille** : <https://fontenay-en-parisis.les-parents-services.com/>.

Attention :

- Votre tarif sera calculé en fonction du quotient familial de la CAF. N'oubliez pas de préciser de manière lisible sur la fiche sanitaire votre numéro d'allocataire CAF ainsi que votre adresse mail.
- Seuls les dossiers complets sont acceptés et valident l'inscription. Les dossiers incomplets seront retournés à l'expéditeur et ne valideront donc pas l'inscription.
- Vous devez fournir les copies des documents pour l'inscription. Les copies ne sont pas faites en Mairie.

Je vous prie d'agr er, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distingu es.

L'Adjointe au Maire
Sylvie BAFIOL

